



Accident avec un taxi (paris)

Par **David75011**, le **08/03/2011** à **17:13**

Bonjour à tous, et d'avance merci de vos éventuelles réponses! rnrnVoici mon cas: rnrnSamedi dernier (le 5 Mars 2011), en scooter sur la place de l'étoile à Paris, je freine assez brusquement pour pouvoir céder une priorité à droite et "BOOM" je me fais rentrer dedans par un chauffeur de Taxi. Nous nous mettons à l'écart de la circulation, le chauffeur descend, et nous constatons ensemble qu'il n'y a a priori que le phare de mon scooter qui est cassé. rnrnLe chauffeur me donne son nom, son numero de téléphone et me dit : "Vous m'appellez je vous rembourse le phare". Je prends le soin de relever sa plaque d'immatriculation et son numero de Taxi G7. Il repart déposer sa cliente. rnrnPlus loin, je m'arrête, j'ouvre mon coffre et je me rends compte que celui-ci est fendu dans sa longueur, et que ma carrosserie est déboîtée, de plus le fond du coffre est fendu et en morceau. J'appelle le chauffeur, je lui explique les dégâts que j'ai constaté et depuis il est beaucoup moins coopérant qu'au début. rnrnHier (Lundi 7 Mars), j'ai été voir mon garagiste et il me dit qu'il va y en avoir pour 400/500€. J'appelle donc le chauffeur de Taxi et il fait tout pour ne pas se rendre disponible rapidement pour signer le constat. rnrnJe sais que mon erreur est de ne pas avoir rempli un constat sur le fait, mais comment pourrais-je m'en sortir ? rnQu'en pensez-vous ? rnQue dois-je faire pour faire valoir sa responsabilité ? rnDois-je remplir ma partie du constat amiable et indiquer les coordonnées du chauffeur ? rnrnMerci pour vos lumières ! rnA bientôt rnrnDavid